



MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE
Projet de Développement Local pour l'Emploi



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE

RELANCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISÉ EN APPUI
INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES
COMMUNAUTÉS LOCALES (CDC, CCDC) DES COMMUNES DE
ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

BURUNDI

PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EMPLOI (PDLE)

Don : D225-BI

No. de référence: STEP: BI-PIU-113471-CS-QCBS

Demande de Manifestations d'Intérêt N° DMI/344/PDLE/2020

Date de publication : 17/05/2021

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 31/05/2021 avant 17 heures 30
minutes, heure locale.

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a bénéficié d'un don de 50 millions de dollars américains de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le **Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : *« Prestations d'un Cabinet spécialisé en appui institutionnel pour le renforcement des capacités des communautés locales, formation et accompagnement des CCDC/CDC, et faire l'évaluation des performances et besoins de renforcement des communes de zones d'intervention du projet ».*
2. Les services de consultant (« Services ») consiste de Renforcer les capacités des structures communautaires à la base (CDC et CCDC) en matière de (i) planification (identification des potentiels et des contraintes économiques et sociales de la zone, développement de vision et de stratégie, identification et évaluation des besoins, classification des priorités, etc.); (ii) plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires; (iii) suivi et évaluation de la mise en œuvre de programmes de développement, et (iv) évaluation des performances, notamment des institutions et structures impliquées dans la préparation, le suivi et la mise en œuvre des plans de développement Communaux ;

3. Le PDLE invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les termes de références à retirer à la réception au siège du PDLE sise avenue de la JRR n° 16, Immeuble SN House, 4^{ème} Niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22280166, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi
4. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.
5. Le cabinet devra avoir les compétences suivantes : Avoir au moins 10 ans d'Expérience confirmée en décentralisation et le développement communautaire ; Avoir une maîtrise de la base documentaire sur la décentralisation au Burundi ; Avoir une maîtrise parfaite de l'approche participative et communication interpersonnelle ; Avoir une expérience pertinente en renforcement des capacités, notamment des communautés et collectivités locales ; Maîtrise des outils informatiques ; Une bonne aptitude à travailler en équipe, dans un environnement diversifié ; Présenter au moins 5 références antérieures des prestations similaires dans le domaine recherché ; Disposer des experts hautement expérimentés en décentralisation et développement communautaire.
6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » janvier 2011 révisées juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Le Cabinet spécialisé en appui institutionnel sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le cout (SFQC).
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes au siège du PDLE sis avenue de la JRR no 16, Immeuble SN House, 4^{ème} niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22 28 01 66, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi
9. Les manifestations d'intérêt comprenant une lettre de candidature et les documents prouvant l'expérience du cabinet seront déposés ou envoyés au siège du projet à l'attention de Monsieur le Coordonnateur a.i du PDLE par courrier électronique dans les délais , au plus tard le 24.05/2021 à 17h30 minutes heure de Bujumbura, à l'adresse pdle@pdle.bi, jbipfubusa@pdle.bi et portant la mention: « *Manifestation d'Intérêt pour les Prestations d'un Cabinet spécialisé en appui institutionnel pour le renforcement des capacités des communautés locales, formation et accompagnement des CCDC/CDC, et faire l'évaluation des performances et besoins de renforcement des communes de zones d'intervention du projet*»

Pour autorisation de publication

Joseph BIPFUBUSA
Coordonnateur a.i du PDLE

